

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN LIBRARY

MAR 28 1978

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE
S/12620
23 mars 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA FORCE INTERIMAIRE
DES NATIONS UNIES AU LIBAN

Constitution de la Force

1. Lorsque le Conseil de sécurité eut approuvé mon rapport sur l'application de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, en date du 19 mars 1978 (S/12611), j'ai nommé le général E. A. Erskine, Chef d'état-major de l'ONUST, commandant par intérim de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).
2. Un quartier général avancé a été installé à Naqoura, dans le sud du Liban. Des plans sont mis au point pour établir le quartier général de la FINUL à Tyr dès que possible.
3. Les 45 observateurs de l'ONUST affectés au secteur Israël-Liban aident actuellement la FINUL sous la direction du commandant par intérim. De plus, 19 observateurs de l'ONUST du Groupe d'observateurs du Sinaï ont été transférés au secteur Israël-Liban pour être affectés à la FINUL.
4. Le 19 mars, j'ai informé le Conseil de sécurité de mon intention de faire transférer temporairement certaines unités de la FUNU et de la FNUOD à la FINUL pour l'aider pendant la période initiale. Dès que j'ai reçu l'assentiment des gouvernements intéressés, une compagnie renforcée du contingent iranien de la FNUOD et une compagnie renforcée du contingent suédois de la FUNU ont été transférées à la FINUL, ainsi que des détachements de circulation routière et des transmissions de l'unité logistique canadienne de la FUNU.
5. Le 21 mars, à la suite de consultations avec le Conseil de sécurité, j'ai accepté les offres des Gouvernements français, népalais et norvégien qui souhaitaient fournir des contingents à la nouvelle Force. Les bataillons français et népalais seront constitués chacun d'environ 600 officiers et hommes de troupe. Le contingent norvégien, qui comprendra un bataillon d'infanterie, une unité sanitaire et une unité de maintenance, aura un effectif total de 750 hommes. Des mesures ont immédiatement été prises pour transporter les trois contingents jusqu'à la zone de la mission.
6. Je m'occupe d'urgence du problème de l'appui logistique à fournir à la Force. Le Royaume-Uni a offert de fournir, à Chypre, une base avancée pour la FINUL et des facilités telles que la fourniture d'approvisionnements, des entrepôts et des ateliers d'entretien. J'ai l'intention de prier les Gouvernements

français et norvégien de fournir les éléments logistiques nécessaires à la FINUL. A cet égard, et à titre de première mesure, j'ai demandé à la Norvège de fournir une compagnie (atelier) capable de desservir trois bataillons, et une unité de quatre hélicoptères.

7. Le Gouvernement français a accepté d'assurer le transport aérien initial de son contingent, sans qu'il en coûte rien à l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a offert d'assurer dans les mêmes conditions le transport aérien initial de certains des contingents de la FINUL, et, en particulier, du gros du contingent norvégien. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique assurera aussi gratuitement, sur demande, le transport aérien initial de contingents de la FINUL.

Mouvement des troupes et faits connexes

8. Le 22 mars, les premiers éléments de la compagnie iranienne, soit 73 officiers et hommes de troupe, accompagnés de 9 observateurs de l'ONUST détachés du groupe d'observateurs du Sinaï, sont arrivés dans le sud du Liban. Le même jour, un détachement canadien de contrôle du trafic, composé de 5 hommes, est arrivé à Beyrouth et a été immédiatement affecté au service mis en place à l'aéroport international de Beyrouth pour accueillir les unités de la FINUL à leur arrivée.

9. Le 23 mars, les premiers éléments du contingent français, soit 214 officiers et hommes de troupe, avec leurs véhicules et leur matériel, sont arrivés à l'aéroport international de Beyrouth. Cette unité sera déployée d'urgence dans le sud du Liban, dans la région de Tyr. Le détachement canadien des transmissions composé de 12 officiers et hommes de troupe, est arrivé à Naqoura avec ses véhicules et son matériel et a rejoint son poste au quartier général avancé de la FINUL. Les premiers éléments de la compagnie renforcée suédoise sont arrivés à Naqoura. Le gros de la compagnie iranienne est arrivé dans le sud du Liban en traversant la frontière près de Metulla, et s'est installé pour bivouaquer à Ghanduriyah, à quatre kilomètres environ au sud du Litani.

10. Le mouvement des troupes iraniennes et suédoises a été quelque peu retardé du fait de l'opposition des forces chrétiennes de facto. Toutefois, des négociations ont permis de surmonter cette opposition. Le mouvement des troupes iraniennes et de certains observateurs a également été retardé du fait que des routes étaient minées aux abords des ponts d'Akiya et de Khardala. Des mesures sont prises pour déminer ces routes.

11. Le commandant par intérim de la Force signale que, d'après les renseignements dont il dispose, il semble que le cessez-le-feu soit respecté depuis le 22 mars.

Contacts avec les parties

12. Conformément aux instructions que je lui ai données, comme prévu à l'alinéa a) du paragraphe 9 de mon rapport (S/12611), le général Ensio Siilasvuo, Coordonnateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient, a pris contact avec toutes les parties intéressées au sujet des mesures à prendre pour assurer l'application rapide de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité.

13. Des entretiens ont également eu lieu au sujet des dispositions à prendre pour faciliter le retour des personnes déplacées qui avaient fui le sud du Liban pendant la récente opération militaire.

Assistance humanitaire au sud du Liban

14. On se rappellera peut-être qu'en 1976, à la demande du Gouvernement libanais, j'avais constitué un fonds spécial pour fournir une assistance humanitaire au Liban afin de l'aider à réparer les ravages causés par le récent conflit. Vu la situation d'urgence actuelle, j'ai autorisé mon représentant spécial pour le Liban, M. John Saunders, à utiliser les ressources disponibles pour faire face aux besoins les plus pressants. M. Saunders coordonnera l'opération d'assistance, dans la mesure où elle intéresse le sud du Liban, en étroite coopération avec le commandant par intérim de la Force.

x x x

15. En concluant ce premier rapport intérimaire, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux gouvernements qui ont fourni des contingents, aux observateurs militaires et aux services d'appui dont le concours a permis de constituer rapidement la FINUL.
